

Unités sur la participation et l'engagement – 11H

Unité 1 – S'engager avec les autres : bénévolat et associations



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de promotion des enfants et des jeunes BPEJ
Fachstelle für Kinder- und Jugendförderung FKJF

En partenariat avec :



Table des matières

1	Introduction pour les enseignant-e-s	3
1.1	Contexte	3
1.2	Déroulé du cours	4
2	Base commune : introduction sur l'engagement	5
2.1	Introduction et vidéo	5
2.2	Activité d'introduction : Débat mouvant	5
2.3	Les valeurs et les causes de l'engagement	6
2.3.1	Les valeurs	6
2.3.2	Les causes	6
2.4	Les différentes formes d'engagement	6
2.4.1	Exemples de participation formelle (institutionnelle)	8
2.4.2	Exemples de participation informelle (non-institutionnelle)	8

2.4.3	Pour aller plus loin	8
3	Unité 1 : Bases théoriques	9
3.1	Le bénévolat	9
3.1.1	Pour aller plus loin	9
3.2	Les associations	9
3.2.1	Pour aller plus loin	10
4	Unité 1 : Activités	11
4.1	Activité : Le Quiz du bénévolat	11
4.2	Activité : Témoignage d'un-e jeune engagé-e dans un projet ou une association locale	13
4.3	Activité : Exposés et panneaux présentant des projets ou associations locales	14
5	Conclusion	15

1 Introduction pour les enseignant-e-s

1.1 Contexte

L'engagement des jeunes est souvent au cœur des préoccupations éducatives. Pourtant, derrière les débats sur la participation ou le désintérêt supposé des nouvelles générations se cache une réalité bien plus riche : les jeunes s'engagent, mais pas toujours de la manière dont on l'attend. À travers des projets, des associations, des actions solidaires, des mobilisations collectives ou des initiatives locales, ils et elles contribuent déjà à transformer leur environnement.

Ce support pédagogique a été conçu pour accompagner les enseignant-e-s afin d'aborder en classe les questions de l'engagement, de la participation citoyenne et de l'action collective. Son objectif n'est pas de promouvoir une forme particulière d'engagement, mais d'aider les élèves à comprendre les différentes manières d'agir pour le bien commun, à identifier les valeurs et les causes qui leur tiennent à cœur, et à découvrir les ressources qui existent pour concrétiser leurs idées.

Cette proposition d'unité a été développée par le programme "A nous de jouer !", sur mandat du Service de l'enfance et de la jeunesse de l'Etat de Fribourg et du Conseil des jeunes du canton de Fribourg. Elle est destinée à être mise en œuvre dans le courant du mois de septembre, afin de faire le lien avec la Journée internationale de la démocratie, célébrée 15 septembre.

Conformément au canevas présenté ci-dessous, cette unité comprend la projection de la vidéo "Les jeunes s'engagent à Fribourg" ainsi que la distribution, à chaque élève, d'un sticker donnant accès aux ressources. Une présentation PowerPoint accompagne l'unité.

Deux autres unités ont également été élaborées. Elles reposent sur une base commune portant sur les valeurs, les causes et les différentes formes d'engagement, avant d'approfondir chacune une thématique spécifique. Les enseignant-e-s peuvent ainsi choisir l'unité qui correspond le mieux à leurs objectifs ou composer leur propre unité en combinant des éléments issus des différentes propositions.

Nous vous proposons ici une unité qui se concentre sur l'engagement des jeunes à travers l'action collective.

1.2 Déroulé du cours

Objectif : Découvrir le rôle du bénévolat et des associations et identifier des possibilités concrètes d'engagement.

Activités	Durée	Description
Base commune : Introduction et vidéo	5-10'	Introduction de la thématique de l'engagement et diffusion de la vidéo "Les jeunes s'engagent à Fribourg" https://vimeo.com/1220814036?share=copy&fl=sv&fe=ci
Base commune : Introduction sur l'engagement	5-10'	- Activité d'introduction : Débat mouvant - Les valeurs et les causes de l'engagement - Les différentes formes d'engagement
Unité 1 : Bases théoriques	5-10'	- Le bénévolat - Les associations
Unité 1 : Activités	10'	- Quiz sur le bénévolat (voir lien Kahoot ci-dessous)
Unité 1 : Activités	10'	- Choix entre 2 activités ➤ Témoignage d'un-e jeunes engagé-e (si dans la classe) ➤ Exposés sur des associations locales ou des initiatives portées par des jeunes
Conclusion	5'	- Synthèse et échanges - Distribution du sticker

2 Base commune : introduction sur l'engagement

2.1 Introduction et vidéo

L'engagement est la notion centrale de cette unité : nous le définissons comme une implication sociétale servant une cause d'intérêt collectif. L'engagement est une notion plus large que le bénévolat ; s'engager, c'est agir pour une cause, quelle qu'elle soit. Il existe de nombreuses causes pour lesquelles s'engager, telles que le vivre ensemble, la participation citoyenne, la solidarité, l'environnement, la durabilité, la culture, le sport, la santé, les droits humains ou encore l'égalité. L'engagement ne se réduit pas seulement au bénévolat ponctuel : c'est le fait de prendre parti sur les problèmes politiques ou sociaux par son action et ses discours, par une implication réelle de long terme dans des projets.

Il existe également une grande diversité dans les manières d'agir ou de s'engager, individuellement ou collectivement : activisme, bénévolat, associations, vote, conseil des jeunes, session des jeunes, scouts, pétitions, dispositifs représentatifs dans les structures scolaires, auto-organisation militante, jeunesses campagnardes, etc.

Dans le cadre de cette unité, une vidéo a été tournée afin de présenter différents jeunes qui s'engagent dans le canton de Fribourg. Elle permet de découvrir plusieurs formes d'engagement possibles ainsi que les motivations qui ont poussé ces jeunes à s'engager.

Diffusion vidéo : <https://vimeo.com/1220814036?share=copy&fl=sv&fe=ci>

2.2 Activité d'introduction : Débat mouvant

Objectif : Activité de mise en route pour faire conscientiser aux jeunes la diversité des opinions. Introduction à la notion de valeurs, d'éthique et de causes. Réflexion sur son propre positionnement moral.

Matériel : Scotch de couleur ; Projecteur (*ou par oral*)

Installation : Prendre les slides avec des affirmations politiques, éthiques ou controversées (*ou les dire par oral*). Préparer un grand espace au centre de la classe avec aux deux extrémités un marquage au sol avec du scotch indiquant un "X" et un "✓" par terre (*peut aussi se faire sans le marquage au sol*).

Tout le monde se met debout. Les élèves se placent de chaque côté de la pièce en fonction de leur avis sur ces affirmations politiques ou morales affichées au projecteur. Ils se placent sur l'échelle de COMPLÈTEMENT D'ACCORD (✓) à PAS D'ACCORD DU TOUT (X) indiqués par les scotchs sur le sol. Il s'agit d'une échelle donc les élèves peuvent se mettre plus ou moins vers le X ou vers le ✓ si leur avis est plus nuancé. Le jeu se déroule en silence, on ne commente pas les positions des autres. Pas de jugement, pas de propos haineux : certaines affirmations sont exprès un peu provocantes mais on respecte chaque opinion.

Exemples d'affirmations controversées sur lesquelles les élèves peuvent se positionner :

- Il faut imposer une limite du nombre de fois où l'on peut prendre l'avion par année
- Participer à une manifestation permet de faire bouger les choses
- Il faudrait donner le droit de vote aux jeunes dès 16 ans
- La liberté d'expression n'a aucune limite
- Les réseaux sociaux détruisent plus qu'ils ne connectent
- Il est juste que certains héritent beaucoup d'argent et d'autres non
- Le port de l'uniforme devrait être obligatoire à l'école
- À partir d'un certain âge, on ne devrait plus avoir le droit de conduire un véhicule
- Le service militaire en Suisse devrait être aussi obligatoire pour les femmes
- L'art peut sauver le monde

2.3 Les valeurs et les causes de l'engagement

Dans la définition de l'engagement que nous avons proposée, nous avons parlé d'agir pour une *cause*, pour défendre des *valeurs*. Qu'est-ce que ça veut dire ?

2.3.1 Les valeurs

Une valeur peut être définie comme ce qui est jugé digne d'estime, d'importance ou de considération. Selon le Robert, une valeur est ce qui est considéré vrai, beau, bien dans une société, à une époque. Les valeurs peuvent se distinguer en plusieurs catégories : morales, sociales, esthétiques, etc.

On peut faire une différence entre les “faits” et les “valeurs”. Autrement dit, il existe une différence entre ce qui est réellement et ce qui devrait être. Cette idée vient du philosophe écossais David Hume, qui a vécu au siècle des Lumières. Selon Hume, il existe une séparation entre les faits et les jugements moraux. Par exemple, dire « Les gens mentent souvent » est une simple observation de la réalité. Mais cela ne permet pas de conclure automatiquement qu'il « faut toujours dire la vérité ». Cette deuxième phrase exprime une valeur morale : elle indique ce que l'on pense être bien ou souhaitable. Ainsi, les valeurs ne décrivent pas seulement le monde tel qu'il est ; elles indiquent aussi comment le monde devrait être ou comment les personnes devraient agir.

On parle souvent des valeurs de façon abstraite, comme lorsque nous énumérons « nos valeurs » : La justice, la solidarité, l'amitié, etc. Dans ce contexte, on ne mentionne souvent que des choses positives.

Identifier les valeurs qui nous tiennent à cœur joue un rôle important dans notre engagement : en effet, l'engagement naît du fait que le monde ne correspond pas toujours à nos valeurs. Par exemple, si la valeur de l'égalité est importante pour nous, alors nous remarquons les nombreuses inégalités dans le monde. C'est de cette friction entre nos valeurs et l'état du monde que naît la volonté de s'engager.

2.3.2 Les causes

Selon le Robert, une cause est un ensemble d'intérêts à soutenir, à faire triompher. On parle souvent de “lutter pour une noble cause”, de “cause à défendre”, dans le langage moral et/ou politique. Les causes sont des enjeux collectifs concrets qu'on soutient (la cause environnementale, la cause des droits humains, etc.). Elles mobilisent l'action publique ou citoyenne autour d'un problème précis. La distinction entre causes et valeurs est que les causes sont une application pratique d'une ou plusieurs valeurs dans un contexte ou une thématique spécifique. Par exemple, on s'engage pour la cause de l'égalité de genre pour réaliser les valeurs de l'égalité, de la non-discrimination. Il est toujours intéressant de se poser la question : j'agis pour cette cause, mais pour défendre quelles valeurs ? Par exemple, lorsqu'on s'engage pour la cause environnementale, le fait-on pour défendre des valeurs de justice, de solidarité ?

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent de bons exemples de causes à défendre. Il s'agit d'un ensemble de 17 objectifs adoptés en 2015 par les États membres de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030. Chaque objectif est décliné en cibles concrètes, qui couvrent des enjeux variés comme l'accès à l'éducation, l'égalité, la lutte contre le changement climatique ou encore la promotion de la paix et de la justice. Les ODD forment ainsi une sorte de feuille de route globale de causes que l'humanité s'est donnée pour objectif de défendre.

2.4 Les différentes formes d'engagement

L'engagement peut prendre différentes formes très diversifiées (institutionnelles, informelles, individuelles, collectives, ponctuelles, régulières). Il existe une grande diversité de manières d'agir ou de s'engager individuellement ou collectivement : bénévolat, associations, vote, session des jeunes, conseils de jeunes, pétitions, dispositifs représentatifs dans les structures scolaires, manifestation, auto-organisation militante, engagement numérique, désobéissance civile, etc.

Pour illustrer l'idée que l'engagement peut prendre des formes très diversifiées, nous avons préparé une carte fantastique de l'engagement qui illustre la diversité des manières de s'engager.



Figure 1: La carte fantastique de l'engagement

Comment lire la carte : Au NORD, ce sont les façons de s'engager plutôt individuelles, celles que l'on peut faire tout seul, à son échelle, et au SUD, nous avons répertorié des formes d'engagement collectif, qui se réalisent à plusieurs, dans des groupes. Tout engagement peut également être ponctuel et s'inscrire dans une durée limitée (un événement, une action, une prise de position, un vote, ...) ou régulier et s'inscrire dans la durée (faire partie de l'organisation, monter un projet, être membre d'une association, ...).

On distingue aussi souvent la participation institutionnelle vers l'OUEST (modes classiques de participation au sein des structures formelles de la démocratie) et non-institutionnelle (plus informelle, revendicative ou symbolique) vers l'EST. Au centre nous avons mis la notion de bénévolat parce que le bénévolat est l'un des piliers de l'engagement, quelle que soit sa forme.

On peut s'engager au niveau individuel, celui que l'on peut faire tout seul, à son échelle, ou dans l'engagement collectif, qui se réalise à plusieurs, dans des groupes. Tout engagement peut également être ponctuel et s'inscrire dans une durée limitée (un événement, une action, une mission bénévole, une prise de position, un vote, ...) ou régulier et s'inscrire dans la durée (faire partie de l'organisation, monter un projet, être membre d'une association, ...).

On peut distinguer deux grandes formes de participation politique : la participation institutionnelle et la participation non institutionnelle. La participation institutionnelle correspond aux moyens classiques de participer à la démocratie, par exemple voter, rejoindre un parti politique ou participer à des institutions officielles. La participation non institutionnelle est plus informelle, revendicative ou symbolique. Elle comprend par exemple les manifestations, les campagnes de sensibilisation, les actions sur les réseaux sociaux ou les mobilisations autour d'un sujet précis. Cette distinction est particulièrement intéressante lorsqu'on étudie la participation des jeunes, qui recourent plus souvent à des formes de participation non institutionnalisées. En effet, les jeunes participent souvent à la vie politique, mais pas toujours de la manière attendue par les institutions traditionnelles. Ils peuvent préférer s'exprimer publiquement, défendre une cause ou se mobiliser pour un problème qui leur tient à cœur, plutôt que de passer par les formes classiques de participation.

2.4.1 Exemples de participation formelle (institutionnelle)

Canaux officiels reconnus par l'État et intégrés au fonctionnement démocratique.

- Droit de vote : Pour les citoyen·nes suisses de 18 ans et plus, au niveau communal, cantonal et fédéral. Les objets peuvent concerner des élections, des initiatives, des référendums.
- Éligibilité (être candidat·e) : Se présenter à des élections politiques (commune, canton, Confédération). Être élu·e au Conseil communal, Grand Conseil, Conseil national, etc.
- Initiative populaire : Proposer une modification de la Constitution fédérale, nécessitant 100 000 signatures en 18 mois.
- Référendum facultatif : S'opposer à une loi votée par le Parlement fédéral, nécessitant 50 000 signatures en 100 jours ou la demande de 8 cantons.
- Référendum obligatoire : Pour toute révision de la Constitution fédérale, le peuple doit obligatoirement se prononcer.

2.4.2 Exemples de participation informelle (non-institutionnelle)

- Participation à des instances consultatives (conseils de jeunes, session des jeunes, etc.)
- Associations, clubs de sport, et ONGs (bénévolat ponctuel ou régulier)
- Scoutisme
- Jeunesses campagnardes
- Collectifs auto-organisés
- Pétitions
- Débat public : médias et réseaux sociaux
- Engagement individuel : choix de consommation responsable, actions locales, écogestes, entraide, partage et solidarité au quotidien
- Militantisme et cybermilitantisme : Manifestations, mobilisations, campagnes, pétitions en ligne, witnessing, campagnes et partages sur les réseaux sociaux
- Bénévolat informel : aider une personne de son entourage, garder un enfant
- Formes de contestation ou de désobéissance civile pacifique : Boycotts, occupations, actions symboliques

On peut toutefois remettre en question cette distinction entre engagement institutionnel et engagement non institutionnel. En réalité, ces deux formes d'engagement sont souvent liées et peuvent se renforcer l'une l'autre. La participation dans une association citoyenne peut favoriser un engagement politique ultérieur, par exemple en encourageant la participation aux élections ou l'implication dans un parti. À l'inverse, un engagement politique peut favoriser la participation à des associations ou à des actions locales. Les limites entre ces différentes formes d'engagement ne sont donc pas toujours claires. Dans la réalité, les personnes ne s'engagent pas forcément dans une seule catégorie : elles peuvent participer de plusieurs manières selon leurs intérêts et les situations.

2.4.3 Pour aller plus loin

La plateforme anousdejouer.ch recense déjà plus de 700 projets et associations menés par des jeunes en Romandie, et contient de nombreuses ressources pour trouver un engagement dans différentes thématiques et prenant de nombreuses formes.

3 Unité 1 : Bases théoriques

3.1 Le bénévolat

À moins de s'engager à travers son travail, l'engagement passe le plus souvent par du bénévolat. Le bénévolat est défini comme une activité exercée :

- Gratuitement (sans salaire)
- Volontairement (sans contrainte)
- Pour bien d'autrui ou de la communauté (bien commun)

Le terme de "travail bénévole" est peu utilisé en Suisse romande afin d'éviter la confusion avec le travail salarié. Le volontariat, les stages, etc. ne sont pas à proprement parler du bénévolat.

On parle de **bénévolat formel** pour désigner l'ensemble des activités bénévoles réalisées sous la responsabilité d'organisations ou de projets à but non lucratif.

On parle de **bénévolat informel** pour regrouper toutes les activités bénévoles réalisées en dehors des liens familiaux et non encadrés par une organisation spécifique tel que, par exemple, faire les courses pour une dame âgée de son immeuble.

Il y a plusieurs règles d'or à respecter pour une association engageant des bénévoles : ceux-ci doivent être encadrés, avoir un cahier des charges bien défini, ne pas dépasser les six heures hebdomadaires, l'activité ne doit pas engendrer de coûts pour eux (p.ex. il faudrait leur rembourser les frais de transport, de repas, ...), être protégés par une assurance responsabilité civile, etc. Ils doivent avoir une reconnaissance pour leur travail. Les bénévoles ont également droit à une attestation portant sur le genre et la durée de leur activité ainsi que sur les compétences mobilisées et/ou acquises. Le Dossier bénévolat est l'outil suisse disponible dans les trois langues nationales promouvant cette démarche en faveur des bénévoles – www.dossier-benevolat.ch.

3.1.1 Pour aller plus loin

- Pour trouver un engagement bénévole dans ta région il existe plusieurs plateformes : consulte la plateforme de À nous de jouer ! (anousdejouer.ch) ou celle de Bénévolat Fribourg - Freiburg et sa bourse aux jobs bénévoles ([Jobs Bénévoles - Bénévolat Fribourg Freiburg](http://JobsBenevoles-BenevolatFribourgFreiburg)), ou encore la plateforme romande [Benevol Jobs](http://BenevolJobs)
- Consulte le site de [Bénévolat Fribourg Freiburg](http://BenevolatFribourgFreiburg) qui est une association au service des organisations sans but lucratif, des bénévoles et de toute personne intéressée par le monde associatif et/ou le bénévolat dans le canton de Fribourg. Leur catalogue de services couvre la plupart des activités et tâches clés de la gestion associative bénévole. Les articles du catalogue contiennent des ressources disponibles (documentation, outils, conseils et formations).

3.2 Les associations

En Suisse, le secteur des organisations sans but lucratif est constitué de milliers d'associations, fondations et entreprises sociales : il représente une part non négligeable du produit national brut par les prestations de ses salariés mais surtout grâce à ses millions de bénévoles. Selon l'Office fédéral de la statistique, 41 % de la population résidente de plus de 15 ans a fourni en 2020 une moyenne de quatre heures de travail bénévole par semaine. Il n'y a pas d'obligation légale en Suisse pour enregistrer une association à but non lucratif, ce qui rend l'estimation de leur nombre difficile, mais ces organisations se comptent sans doute en dizaines de milliers.

Une association est une structure dans laquelle des individus (deux au minimum) mettent en commun leurs ressources, compétences et moyens pour servir un but idéal. Une association possède une personnalité juridique et est régie selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est un lieu d'engagement citoyen pour la société, conformément à son ou ses buts idéaux, dans laquelle ses membres s'investissent et collaborent pour l'accomplissement des buts.

Une association est constituée de membres réunis en Assemblée générale, d'un organe exécutif (souvent appelé Comité) et d'un organe de vérification des comptes.

3.2.1 Pour aller plus loin

- Le site web de [Bénévolat Fribourg](#) propose de nombreux canevas, outils et ressources pour créer une association à Fribourg, ainsi que des conseils personnalisés gratuits.
- L'association Lyoxa a également développé un [outil en ligne](#) permettant de savoir si son projet peut devenir une association.
- La Maison des associations fribourgeoise est au cœur de la vie associative du canton. Elle est ouverte aux bénévoles, aux organisations et aux initiatives sans but lucratif de tout le canton pour des locations à bas prix.
- La Fondation Arcanum propose un Guide complet en gestion associative : [Guide en gestion associative - Arcanum Stiftung](#).

4 Unité 1 : Activités

4.1 Activité : Le Quiz du bénévolat

Objectif : Découvrir les principales caractéristiques du bénévolat, déconstruire certaines idées reçues et mieux comprendre les formes d'engagement citoyen à travers une activité ludique et interactive.

Matériel : Un ordinateur connecté à Internet et un vidéoprojecteur, un smartphone, une tablette ou un ordinateur par élève ou par équipe, un quiz Kahoot! dont voici le lien de partage : <https://create.kahoot.it/share/a-nous-de-jouer-le-quiz/3d88b5a9-d830-4466-84b2-0c35dc99a4ab>

Il faut créer un compte Kahoot!, mais la version de base gratuite est suffisante pour utiliser ce quizz. Vous pouvez bien sûr modifier ou compléter le quizz si vous le souhaitez.

Les élèves participent à un quiz interactif sur le bénévolat à l'aide de la plateforme Kahoot!. Ils peuvent jouer individuellement ou en équipes de 2 à 4 personnes. Les questions portent sur les définitions du bénévolat, les motivations à s'engager, les domaines d'action des associations, les droits et responsabilités des bénévoles, ainsi que l'impact de l'engagement citoyen dans la société. À chaque question, les élèves choisissent la réponse qu'ils estiment correcte sur leur appareil. Après chaque réponse, l'enseignant prend quelques minutes pour expliquer les résultats et répondre aux éventuelles questions.

À l'issue du quiz, un temps de discussion collective permet aux élèves de partager leurs impressions, de revenir sur les informations qui les ont surpris et d'échanger sur les différentes formes de bénévolat qu'ils connaissent ou auxquelles ils pourraient souhaiter participer.

Quelques exemples de questions et réponses :

*La réponse correcte est indiquée **en gras**.¹*

Dans quel domaine la population suisse s'engage-t-elle le plus ?

- Les associations de loisirs
- La protection de l'environnement
- Les associations religieuses
- **Les associations sportives**

Quel est le pourcentage de la population suisse qui s'engage dans des associations/organisations chaque année ?

- 15%
- **40%**
- 90%
- 10%

Est-ce que ce sont les Suisses romands ou les Suisses allemands qui font le plus de bénévolat ?

- Les romands
- **Les Suisses allemands**

Quelle est la plus grande motivation des bénévoles à s'engager ?

- Rencontrer des gens
- Aider les autres
- **Le plaisir**
- Faire bouger les choses

Laquelle de ces règles n'est PAS une règle d'or du bénévolat ?

- Les bénévoles doivent être encadrés

¹ Référence principale : [Observatoire du bénévolat en Suisse 2025](#)

-
- *Tout bénévolat mérite reconnaissance*
 - ***Tout engagement doit être rémunéré***
 - *L'engagement ne doit pas générer de frais pour le-a bénévole*

Quelle tranche d'âge est la plus engagée dans le bénévolat ?

- *15-29 ans*
- *30 - 44 ans*
- *45-59 ans*
- ***60-74 ans***

Quelle tranche de la population non-engagée est la plus motivée à s'engager selon les sondages ?

- ***Les 15 à 29 ans***
- *Les 30 à 44 ans*
- *Les 45 à 59 ans*
- *Les 60-74 ans*

Vrai ou Faux : À Fribourg, l'encouragement de l'intégration politique et sociale des jeunes est inscrit dans la loi.

- ***Vrai***
- *Faux*

4.2 Activité : Témoignage d'un-e jeune engagé-e dans un projet ou une association locale

Pour cette activité, il faut demander en amont si un-e élève de la classe est engagé-e dans un projet, un club, une association... Sinon l'activité d'après peut remplacer celle-ci, à choix.

Objectif : Découvrir concrètement les formes d'engagement par d'autres jeunes (bénévolat, projet associatif, initiative citoyenne), comprendre les motivations et les parcours d'engagement, et permettre aux élèves de se projeter dans des actions possibles.

Matériel : Une salle disposée de manière à favoriser l'écoute (chaises en demi-cercle ou cercle), éventuellement un support de présentation pour l'intervenant-e (diaporama, photos, objets, documents liés à l'association ou au projet présenté).

L'activité commence par la présentation d'un-e jeune engagé-e de la classe ou d'une personne invitée impliquée dans une association ou un projet local. L'élève raconte son parcours, explique les raisons de son engagement, les actions menées, les difficultés rencontrées et les impacts concrets de son implication. Un temps d'échange sous forme de questions-réponses suit le témoignage afin de permettre aux élèves de demander des précisions et d'approfondir certains aspects. Enfin, un temps de réflexion collective permet éventuellement de revenir sur les idées principales du témoignage, de repérer les différentes formes d'engagement évoquées et d'identifier ce que les élèves pourraient, eux aussi, mettre en place à leur échelle (classe, établissement, quartier).

Exemples de questions pour guider l'écoute et les échanges :

- Qu'est-ce qui a déclenché l'engagement de la personne ?
- Quelles actions concrètes a-t-elle réalisées ?
- Quelles difficultés a-t-elle rencontrées ?
- Quelles compétences développe-t-on en s'engageant ?
- Comment peut-on s'engager à son échelle, en tant qu'élève ?

4.3 Activité : Exposés et panneaux présentant des projets ou associations locales

Cette activité peut aussi être donnée comme devoir ou demander des recherches plus ou moins complètes selon le temps à disposition.

Objectif : Découvrir la diversité des formes d'engagement présentes sur le territoire, développer des compétences de recherche et de présentation, et identifier des possibilités concrètes d'implication citoyenne.

Matériel : Ordinateurs, tablettes ou documents de recherche sur les associations et projets locaux, feuilles grand format ou panneaux d'affichage, feutres, stylos, ciseaux, colle, imprimante (facultatif), matériel de présentation (tableau, vidéoprojecteur ou espace d'exposition).

Les élèves sont répartis en petits groupes de 3 à 5 personnes. Chaque groupe choisit ou se voit attribuer une association locale, un projet citoyen ou une initiative engagée présente dans la région. Les élèves réalisent une recherche afin de mieux comprendre les missions, les actions menées, les publics concernés et les possibilités d'engagement proposées par la structure étudiée. À partir des informations recueillies, chaque groupe réalise un panneau de présentation ou prépare un court exposé. Les productions doivent permettre aux autres élèves de découvrir l'association ou le projet, son utilité pour la société et les différentes manières de s'y impliquer. Les groupes présentent ensuite leur travail à l'ensemble de la classe. À l'issue de chaque présentation, un temps est consacré aux questions et aux échanges.

Exemples d'éléments à présenter sur le panneau ou dans l'exposé :

- Quel est le nom de l'association ou du projet ?
- Quelle est sa mission principale ?
- Quels problèmes ou besoins cherche-t-il à résoudre ?
- Quelles actions concrètes sont menées ?
- Qui peut participer ou bénéficier de ces actions ?
- Comment les jeunes peuvent-ils s'engager dans cette structure ?
- Quels impacts cette initiative a-t-elle sur le territoire ou la population concernée ?

Exemples d'associations ou de projets à étudier :

- Association de protection de l'environnement.
- Banque alimentaire ou association de solidarité.
- Croix-Rouge locale.
- Projet culturel ou artistique citoyen.
- Association sportive à vocation sociale.
- Initiative de lutte contre les discriminations.
- Collectif de quartier ou projet participatif local ouvert à la participation des jeunes.

5 Conclusion

L'objectif de cette unité était de montrer qu'il n'existe pas une seule manière de s'engager : voter, débattre, participer à un projet, rejoindre une association, défendre une cause ou simplement agir autour de soi sont autant de façons de devenir acteur ou actrice de la société. L'engagement commence souvent par une petite action, mais ces actions peuvent contribuer à créer des changements importants. Chacun et chacune peut choisir la manière de s'engager qui lui correspond, en fonction de ses valeurs, de ses intérêts et des causes qui lui tiennent à cœur.

Le sticker distribué permet de garder en tête les différentes possibilités d'engagement découvertes dans cette unité. Son QR code vous donne accès à une page regroupant des associations, des structures de participation et des projets auxquels il est possible de prendre part, avec des informations pratiques et des contacts pour aller plus loin. N'hésitez pas à la consulter pour découvrir d'autres possibilités d'engagement, vous renseigner sur les différentes offres, entrer en contact avec les organisations qui vous intéressent et, peut-être, trouver la manière de vous engager qui vous correspond.

